

LA FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (FSSSCT)

Composition

- Le président de la FSSSCT (Recteur ou DASEN) et le Directeur des Ressources Humaines
- Les représentants de l'ensemble des personnels, issus des élections professionnelles

Champs d'action

- Réunions de la FSSSCT
- Visites de terrain
- Analyse des accidents du travail/maladies professionnelles
- Enquêtes en cas de situation d'urgence
- Consultation pour les modifications importantes de conditions de travail



FSSSCT académique ou de proximité

- Personnels de l'ensemble des structures académiques
- Stratégie académique en santé et sécurité au travail, outils et méthodologies, évaluations ...

FSSSCT spéciale départementale du Nord et du Pas-de-Calais

- Personnels de l'ensemble des structures au sein du département du Nord et du Pas-de-Calais

FSSSCT spéciale de service

- Personnels de l'ensemble des structures administratives (rectorat, DSDEN, circonscriptions...)
- Mise en œuvre opérationnelle, visites, enquêtes, ...

FSSSCT de proximité : fs-sscta-sec@ac-lille.fr

FSSSCT de service : fs-sscts-sec@ac-lille.fr

FSSSCT du Nord : fssct-sec-59@ac-lille.fr

FSSSCT du Pas-de-Calais : fssct62@ac-lille.fr

Des documents indispensables

- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Le Registre Santé et Sécurité au Travail
- Le Registre de Signalement de Danger Grave et Imminent

Pour en savoir plus

Portail Eduline :
<https://eduline.acilille.fr/personnel/portail/index.html>
[infos académiques] / [instances]

